

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2024



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 2

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myriamne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Roger Clay, Administrateur
Serge Jentzer, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
François Diot, Conseiller Municipal
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL11042024-21

IMPLICATION DU CCAS DE NEVERS AU SEIN DU CONTRAT DE VILLE "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

Exposé,

Vu la loi 2014-73 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu la délibération DEL19092019-10 du Conseil d'Administration du CCAS portant intégration et signataire du CCAS de Nevers au Contrat de Ville,

Considérant l'implication actuelle du CCAS de Nevers dans la dynamique du Contrat de Ville, notamment par le pilotage du PRE implanté au cœur des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville,

Considérant que par ses missions d'accès aux droits, d'accompagnement social et de lutte contre l'isolement, le CCAS a légitimité pour renforcer et développer ses actions auprès des publics des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'autoriser la Vice-Présidente du C.C.A.S. à signer le Contrat de Ville "Engagements Quartiers 2030" qui sera décliné selon les 5 priorités définies :

- Améliorer le cadre de vie
- Accompagner les personnes en situation de fragilité (santé, isolement)
- Favoriser l'accès à l'emploi et développer l'activité économique
- Favoriser la réussite éducative
- Améliorer la sécurité, prévenir la délinquance

et pour lesquelles, le CCAS s'impliquera par les interventions du Programme de Réussite Educative et du Pôle Solidarités-Insertion, telle que définies dans la contribution transmise aux porteurs du Contrat de Ville (Préfecture / Nevers Agglomération).

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 2 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

